

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m ne peut être respectée, le port du masque de protection est obligatoire

1-Prérequis de l'activité

- Fiches de prévention Covid-19 sur les thèmes : Transport / Déplacement, Habillage / Déshabillage, Lieux de vie, Accueil, Gestes de premiers secours et EPI spécifiques Covid-19.

Le référent Covid-19 sera la ressource afin d'informer les salariés et veiller à l'application des consignes.

2-Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid-19 pour la Construction



Selon les Professionnels réunis sous l'égide de Routes de France, les activités de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles. La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du **niveau de difficulté d'adaptation** du **ou des modes opératoires** en référence au Guide BTP dans sa version du 10 avril 2020.

Les trois niveaux sont d'exigence égale quant aux préconisations du guide de l'OPPBTP. Ils se distinguent sur les modalités de mise en œuvre.

Niveau 1 : mesures avec adaptation des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 2 : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

Pour ce thème, la couleur du niveau est JAUNE (Niveau 2).



Métier : **Constructeur de routes**

Activité : **Mise en œuvre mécanique des enduits superficiels.**

Fiche
RF13

3-Mesures barrières particulières à adopter pour satisfaire au Guide OPPBTP

Tâche ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid-19		
	Organisation	Technique	Humaine
Préparation, reconnaissance du support	<p>Le responsable travaux assurera la reconnaissance du support de manière autonome.</p> <p>Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous si nécessité d'avoir plusieurs intervenants.</p>	<p>En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection.</p> <p>Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m).</p>	<p>Sensibiliser le responsable travaux au Covid-19.</p>
Vérification et préparation du matériel (contrôle, mise en chauffe, etc...) avant démarrage de l'activité	<p>Le chauffeur est seul pour effectuer ces étapes.</p> <p>Le chauffeur est seul autorisé à intervenir sur le matériel (hors dépannage).</p> <p>Organiser les phases de ravitaillement (carburant, eau) en respectant les gestes barrières.</p> <p>Se laver (ou se désinfecter) les mains après cette tâche avant de démarrer l'activité.</p> <p>Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous.</p>	<p>En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection.</p> <p>Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m).</p> <p>Désinfecter tout le matériel éventuellement partagé avant son utilisation.</p> <p>Porter des gants usuels et des lunettes de protection.</p>	<p>Sensibiliser le chauffeur en lien précis avec cette activité en présence du référent Covid-19.</p>
Approvisionnement en fournitures (gravillons, sables, émulsion, bitume, etc...)	<p>Vérifier le nécessaire de désinfection</p> <p>Respecter la distance de 1 m pour réaliser l'intervention.</p> <p>Désinfecter toutes les surfaces de contact avant l'intervention. En cas d'approvisionnement en carrière ou en industrie, application des consignes Covid-19 en vigueur (protocole chargement/</p>	<p>En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection.</p> <p>Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes</p>	<p>Sensibiliser le chauffeur en lien précis avec cette activité en présence du référent Covid-19.</p>



Métier : Constructeur de routes

Activité : Mise en œuvre mécanique des enduits superficiels.

Fiche
RF13

déchargement spécifique).

En cas d'approvisionnement sur site d'agence, application des consignes Covid-19 en vigueur :

Le responsable du site/magasinier assure les chargements, il est **le seul autorisé** à utiliser le matériel de chargement et à faire les manipulations de la cuve à émulsion,

Le chauffeur **procède au chargement seul (bitume et émulsion)**.

En cas d'approvisionnement sur le chantier, un protocole est à **établir avec le transporteur** pour le déchargement/dépotage du porteur.

Se laver (ou se désinfecter) les mains **après** cette tâche et **avant** de monter dans la cabine.

Conserver la **distance de sécurité** de 1m entre tous.

Dématérialiser les bons de livraison.

peuvent être données de **porter des lunettes lors des travaux rapprochés** (distance moins de 1m).

En cas d'utilisation de matériel partagé, désinfection **avant** et **après** utilisation de l'ensemble des surfaces touchées ou utilisées.

Porter des **gants usuels**.

Porter une **combinaison étanche**, des **gants usuels adaptés** et une **protection faciale adaptée** pour l'émulsion ou le bitume fluxé.

Explications de l'ensemble des consignes (protocoles, dématérialisation des bons, etc...) pour tous les sites concernés sur lesquels les chauffeurs se rendront.

Protections des tampons, grilles et autres éléments existants

Organiser les opérations préparatoires de manière à respecter les consignes de déplacement en fourgon.

Dimensionner la longueur à couvrir pour limiter au maximum l'effectif mobilisé.

Organiser les **rôles de chaque intervenant** pour leur attribuer du matériel spécifique qu'il sera seul à utiliser.

En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un **masque et des lunettes** de protection.

Pour les opérateurs qui **portent en permanence un masque**, des consignes peuvent être données de **porter des lunettes lors des travaux rapprochés** (distance moins de 1m).

En cas d'utilisation de matériel partagé, désinfection **avant** l'utilisation de l'ensemble des surfaces touchées ou utilisées.

Se laver (ou se désinfecter) les mains après cette tâche.

Réunions spécifiques (instructions strictes à donner) pour cette tâche se faisant en autonomie et sur un linéaire important par le responsable de l'activité.

Répandage du liant

Le chauffeur de la répandeuse **travaille seul** dans sa cabine.

Aérer la cabine lors des pauses.

Le chauffeur devra **signaler immédiatement toute anomalie** empêchant le déroulement classique de cette tâche.

Se laver (ou se désinfecter) les mains après cette tâche.

Sensibiliser le chauffeur en lien précis avec cette activité en présence du référent Covid-19.



Métier : Constructeur de routes

Activité : Mise en œuvre mécanique des enduits superficiels.

Fiche
RF13

Gravillonnage

Les chauffeurs de camions travaillent **seuls** dans leurs cabines.
Aérer la cabine lors des pauses.
Dimensionner l'activité pour limiter au maximum l'effectif mobilisé.
1 compagnon par gravillonneur (identifier les gravillonneurs pour que chaque compagnon n'en manipule qu'un seul tout au long de la journée).
Les compagnons à pieds (balayage, etc...) se verront attribué un **outillage individuel** (identifier l'**outillage** pour que chaque compagnon utilise que le matériel qui lui a été attribué).

Conserver la **distance de sécurité** de 1m entre tous.

En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un **masque et des lunettes** de protection.
Pour les opérateurs qui **portent en permanence un masque**, des consignes peuvent être données de **porter des lunettes lors des travaux rapprochés** (distance moins de 1m).
En cas d'utilisation de matériel partagé, désinfection **avant** l'utilisation de l'ensemble des surfaces touchées ou utilisées.
Se laver (ou se désinfecter) les mains après cette tâche.
Porter les **EPI spécifiques** à la tâche
Désinfecter les gravillonneurs en fin de journée.

Sensibiliser le chauffeur en lien précis avec cette activité en présence du référent Covid-19.

Cylindrage et compactage

Aérer la cabine lors des pauses.
Organiser les phases de ravitaillement sur chantiers (carburant, eau) en respectant les gestes barrières.
Conserver la **distance de sécurité** de 1m entre tous.
Une seule personne attirée par engin (même de location).

Désinfecter le poste de conduite à la prise de poste.
Se laver (ou se désinfecter) les mains après cette tâche.

Sensibiliser le chauffeur en lien précis avec cette activité en présence du référent Covid-19.

Contrôles

Le responsable de l'application assurera les **contrôles** nécessaires de **manière autonome**.
Conserver la **distance de sécurité** de 1m entre tous.

En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un **masque et des lunettes** de protection.
Pour les opérateurs qui **portent en permanence un masque**, des consignes peuvent être données de **porter des lunettes lors des travaux rapprochés** (distance moins de 1m).

Sensibilisation en lien précis avec cette activité en présence du référent Covid-19.



Métier : **Constructeur de routes**

Activité : **Mise en œuvre mécanique des enduits superficiels.**

Fiche
RF13

Balayage

Le chauffeur de la balayeuse travaille **seul** dans sa cabine.
Aérer la cabine lors des pauses.
Le chauffeur devra **signaler** immédiatement **toute anomalie** empêchant le déroulement classique de cette tâche et alerter le chef de chantier pour mettre en place les actions correctives.

Se laver (ou se désinfecter) les mains après cette tâche.

Sensibiliser le chauffeur en lien précis avec cette activité en présence du référent Covid-19.

4-Ressources documentaires associées

Guide de préconisations de sécurité sanitaire dans la construction:

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Sante/Covid-19-mise-a-jour-des-preconisations-de-securite-sanitaire-dans-la-construction-au-sujet-des-masques>

Boite à outils :

<https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Dossiers-prevention/Covid-19-Preconisations-de-securite-sanitaire-pour-les-chantiers-du-BTP/La-boite-a-outils-Covid-19>

Fiches établies dans le cadre du guide de préconisation Covid-19 par l'OPPBTP, dont notamment :

- Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP,
- Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP,
- Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP.

5-Liens avec les documents obligatoires et contractuels

Document Unique d'Evaluation des Risques.

Protocole de chargement et déchargement.

PPSPS ou Plan de Prévention.

6-Informations utiles

Fouritures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...).
- Spray désinfectant.
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique.
- Essuie-mains jetables.



OPPBTP

Métier : Constructeur de routes

Activité : Mise en œuvre mécanique des enduits superficiels.

**Fiche
RF13**

- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.
- Sacs à déchets.
- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».